

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 25-01078 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **direct de recrutement de six (06) élèves Assistants en Cinéma et Audiovisuel, session 2025.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN CINEMA ET AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1°	WALBEOGO JEAN	000351-033-06 B13247410	30/05/95
1°	GUIGMA VICTORIEN	001513-033-06 B11601066	28/03/01
3°	SAYAOGO MANEGA WONDE MACAIRE	000317-033-03 B15644920	25/12/89
3°	BABINE YIGHYANE LYNDA DORCAS	001186-033-03 B8083175	04/08/98
5°	ROUAMBA DELWENDE NATACHA	001959-033-03 B19739249	21/09/97
5°	TAPSOBA DAOUDA	001264-033-03 B21390795	31/12/90
7°	BALBONE OUMAR	001067-033-04 B8885348	25/10/97
7°	OUEDRAOGO ABDOULAYE	000497-033-07 B17861297	22/04/00
7°	KARGOUGOU SAGA HONORE	000486-033-03 B13307515	16/05/91
7°	BAYALA GASTON	001427-033-03 B11679947	07/10/99
7°	DONNESSOUNE CHRISTELLE	000707-033-03 B15353350	31/12/02
7°	SORE ABDOUL KADER	000396-033-06 B20708024	14/05/05
13°	PANGUINE LAWAKILEA CESAIRE	001477-033-06 B15239141	26/08/90
13°	NAKORBA GONTANE	000736-033-03 B13949713	31/12/97
13°	OUALI BAPOUGUINI FRANCK	002484-033-05 B12823831	31/12/89
13°	DAOUEGA ALEXIE	001063-033-07 B10726821	22/04/99
13°	NADEMBEGA LUCIENNE	000461-033-03 B19038849	01/01/97
13°	YELKOUNI BONIFACE	000703-033-03 B12255141	01/01/99

ASSISTANTS EN CINEMA ET AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CENTRE N°CNIB	DATE NAISS.
13°	SAWADOGO NATHACHA	001064-033-03 B17398306	30/08/99
13°	DABOURGOU YENYERPO	000800-033-03 B13054678	22/05/01

Arrêté la présente liste à 20 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, y compris les samedis, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Administration et du Travail

